

Famille PORTAIL



**Toutes vos démarches
en 1 clic !
Nouveautés 2022 !**

**Réalisez vos inscriptions, réservations et annulations,
paiements en ligne de manière simple et rapide
www.guidel.com - Portail Famille**

Accueil périscolaire

Accueil matin et soir au sein des écoles de Prat Foën. Pour les élémentaires, possibilité de réserver l'étude du soir (après l'école jusqu'à 17h30 minimum)
Réservation et annulation la veille jusqu'à 12h

Restauration scolaire

Possibilité de réserver pour tous les enfants en même temps par jour ou d'appliquer une périodicité
Réservation et annulation 48h à l'avance

Centre de loisirs Saute-Mouton Mercredi

pour les enfants de 3 à 11 ans
Lieu de rendez-vous
École Prat Foën
Réservation et annulation jusqu'au dimanche soir

Vac'Actives Mercredi

pour les enfants de 10 à 17 ans
2 activités au choix par mercredi
Ex.: boxe, badminton...
Réservation et annulation 24h à l'avance

Mercredis découverte

pour les enfants de 5 à 11 ans
Différentes activités proposées sur une période (Ex.: couture, rugby, ateliers créatifs, tennis...)
Réservation par cycle

Centre de loisirs Saute-Mouton Vacances

pour les enfants de 3 à 11 ans
Lieu de rendez-vous
École Prat Foën
Réservation et annulation 7 jours à l'avance

Centre de loisirs Vac'Actives Vacances

pour les enfants de 10 à 17 ans
Lieu de rendez-vous
Maison des Jeunes
Réservation et annulation jusqu'à la veille de l'activité

Maison des jeunes

pour les jeunes de 10 à 17 ans
cotisation annuelle
Lieu de rendez-vous
Maison des Jeunes

Ne pas oublier de nous envoyer vos documents à chaque rentrée scolaire (assurance scolaire, Quotient Familial (QF), vaccins) ou en cas de changement de QF.

Le Service Education Jeunesse et Sports
Mairie – 11 place de Polignac – 56520 GUIDEL
02.97.02.96.96
education.jeunesse@mairie-guidel.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Le vendredi : Fermé le matin / 13h30-17h

Accueil périscolaire :

École maternelle publique de Prat Foën
02 97 02 70 64 / 06 75 96 27 98
École élémentaire publique de Prat-Foën
02 97 65 01 63 / 06 75 96 28 85

Saute-Mouton : 06 02 08 46 53



Guidel

Nouveautés 2022

Réservation à la journée pour «Saute-Mouton» Vacances

Nouvelle Application pour faciliter vos réservations et annulations aux activités téléchargeable au cours du mois de septembre 2022

Inscription - Réservation

1- ACCÈS AU PORTAIL FAMILLE

Toute nouvelle inscription nécessite de remplir la fiche de renseignements familles <https://www.guidel.com/a-votre-service/guichet-des-services/portail-famille/> à retourner avec les documents demandés au service Éducation Jeunesse et Sports qui se chargera d'ouvrir le compte de la famille. Ensuite, un lien vous sera envoyé par mail pour finaliser l'ouverture de votre compte.



2- CRÉER UNE INSCRIPTION

Les inscriptions aux activités de l'accueil périscolaire et restauration scolaire sont réalisées chaque année par le service. Les familles doivent quant à elles réaliser les autres inscriptions : Saute-Mouton Mercredis, Saute-Mouton Vacances, Vac'Actives, Mercredis découverte, Maison des Jeunes...

Cliquez sur «Créer une inscription»
Choisir votre enfant et l'activité souhaitée ; et
suivre les instructions en cliquant sur suivant
pour valider votre inscription



3- GÉRER SES RÉSERVATIONS

Après avoir créé l'inscription, il est obligatoire de réserver les jours de présence de l'enfant. Possibilité de réserver à l'année en cliquant sur «Appliquer une périodicité» lors de la réservation à l'activité de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire.

Cliquez sur
«Gérer les inscriptions»
Choisir votre
enfant et l'activité
à réserver



Choisir le ou les
jours souhaités



4- SIGNALEMENT D'ABSENCE

Toute absence prévisible devra impérativement être décochée par la famille selon les délais en vigueur sur le portail Famille. Toute absence devra être justifiée via le portail Famille. (mettre en commentaire un motif valable d'absence)



5- PAIEMENT DE LA FACTURE

Vous pouvez payer vos factures soit :

- en ligne en vous rendant sur l'onglet Mes factures
- en Mairie (espèces, carte bancaire, chèques, tickets CESU (accueil périscolaire Écoles publiques et Centre de loisirs), chèques vacances (Centre de loisirs, Vac'Actives, Mercredis découverte),
- par prélèvement automatique (prélèvement en fin de mois).

Pour protéger l'environnement, nous vous proposons d'adhérer à la facturation en ligne.



6- CHANGEMENT DE COORDONNÉES

Réaliser votre demande en ligne en cliquant sur l'onglet «Coordonnées» : changement de numéro de téléphone, d'adresse postale ou d'adresse mail.



7- AUTRES DÉMARCHES

Cliquez sur l'onglet «Autres démarches» pour effectuer des changements de situation familiale, pour faire un prélèvement automatique...